



**Réunion du Comité Directeur – Compte rendu n°2
Vendredi 1^{er} Mars 2019 à 19h30
Maison Départementale des Sports – 22440 PLOUFRAGAN**

Présidence :

Jean-Marc BERAUD

Présents Comité Directeur :

René CARQUET, Aurélie COROUGE, Emile HERRY, Marcel JOANNIC, Patricia LANDREAU, Pierre LEMAITRE, Gildas PORZIER, Serge RIGOT, Corentin ROSSIGNOL, Patrick VALENTIN, Didier VAREECKE.

Excusés Comité Directeur :

Solange CARFANTAN, Dominique DUVIGNEAU, Joseph FALQUERHO, Jean-Claude LE BOULICAUT, Maryse LE GALLO, Pauline LE ROUX, Loïc RAPINEL, Didier RUEL, Alain TALARMIN, Laure TOUDRET.

Assistent :

Présidents de commissions : Jean-Claude HERRY (CRICS)

Direction : Clément BAJON

Excusés :

Invités : Roland TILLY

CTS : Jonathan BALESTON ROBINEAU, Antoine GALOPIN, Claire MALAQUIN

Présidents de commissions : Monique ATTIBA (COT), Rémy HOMETTE (CRJ), François LE DISSES (CRCHS)

Ordre du jour :

Horaires : 20h00 (début) – 23h00 (fin prévue)

- 1. Approbation du PV du Comité Directeur du 18 janvier 2019**
- 2. Intervention du Président Jean-Marc BERAUD**
 - *Calendrier depuis le dernier CD*
 - *Avancement des projets et actions de la Ligue*
- 3. Intervention des vice-présidents**
 - **Marcel JOANNIC** : *La 1/2 Finale des Championnats de France de Cross-country*
 - **Serge RIGOT**
- 4. Intervention du Trésorier Général**
 - *Présentation de l'exercice financier 2018*
 - *Présentation du Projet de Budget 2019*
 - *Validation du montant des cotisations*
- 5. L'Assemblée Générale 2019 à Saint-Avé**
 - *Les élections ; la commission électorale*
- 6. Les Assises 2019 de l'Athlétisme breton**
 - *Date, lieu, objectifs, contenus*
- 7. Le Challenge Breton du 10km**
 - *Validation du règlement et de la grille des prix*
- 8. Intervention des présidents des commissions régionales**
- 9. Questions diverses**

Le président Jean-Marc BERAUD présente l'ordre du jour et remercie les membres du Comité Directeur pour leur présence à cette réunion ayant pour sujet principal la préparation des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du samedi 23 mars prochain à Saint-Avé et notamment la présentation et la validation du résultat de l'exercice financier 2018 et du projet de budget 2019. Ce Comité Directeur a en effet un côté technique, puisqu'il va falloir valider les bilans financiers et un côté politique, puisqu'il va être question de la validation du budget prévisionnel pour 2019.

Le président Jean-Marc BERAUD s'excuse du délai très court de la convocation à cette réunion, compte tenu de la fin des travaux du cabinet d'expertise-comptable, la COGEP. Il informe les membres que le télétravail a été mis en place pour Vanessa, comptable à la Ligue de Bretagne d'Athlétisme qui organise désormais son temps de travail comme suit : 2 jours à la Ligue et 2 jours et demi à son domicile afin qu'elle puisse mettre à jour la comptabilité sans avoir à gérer le quotidien administratif de la Ligue.

Jean-Marc BERAUD souhaite un bon rétablissement à Solange CARFANTAN, qui a dû être réhospitalisée, d'où son absence à ce Comité Directeur. Et pour continuer dans les nouvelles de membre du Comité Directeur, un bon rétablissement également à Didier RUEL qui va mieux à la suite de son intervention chirurgicale et qui a pratiquement repris une activité normale.

1) Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 24 novembre 2018

Pierre LEMAITRE demande pourquoi il fait partie des membres de la Commission Régionale des Jeunes. Le président Jean-Marc BERAUD l'informe qu'il s'agit d'un retour du Comité Départemental d'Athlétisme 22 à un mail envoyé par la Ligue de Bretagne d'Athlétisme et demandant à chaque Comité Départemental de désigner des représentants dans chaque département. Pierre LEMAITRE demande donc à être retiré de cette commission, n'ayant jamais assisté aux réunions.

Après cette modification, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) Intervention du Président Jean-Marc BERAUD

L'agenda du président depuis le dernier Comité Directeur

- Les 19 et 20 janvier : championnat de Bretagne en salle, à Rennes.
- Le 25 janvier : Comité Directeur de la FFA à Paris, dans les locaux de la MGEN. Les conditions étaient optimales pour travailler, avec pour la première fois l'utilisation des locaux de la MGEN à la sortie de la Gare Montparnasse.
- Le 26 janvier : réunion du CNDLT dans les locaux de la FFA au 9 avenue Pierre de Coubertin à Paris.
- Le 27 janvier : présence sur les Championnats de Bretagne de Cross-country sur l'Hippodrome d'Yffiniac. Météo très difficile et dans ces conditions, remerciements au club du Tréguieux Langueux Athlétisme pour la réussite de l'organisation ainsi qu'à l'ensemble de leurs bénévoles pour avoir su faire face aux événements et tout faire pour que tout se déroule bien finalement. Les quelques problèmes de chronométrie rencontrés se sont arrangés depuis, le système nécessitant un peu d'expérience pour le maîtriser parfaitement.
- Le 30 janvier : présentation à la Maison des Sports de Rennes, du Plan Sportif Territorial de la Ligue à la DR, au Conseil Régional et au CROS Bretagne. Avec la présence de Pierre LEMAITRE et Clément BAJON, la Ligue de Bretagne d'Athlétisme était la première ligue à présenter son plan et a fait très forte impression, notamment dans un contexte de nouvelle gouvernance du sport. Les interlocuteurs présents à cette présentation font partie des organes décisionnels, ce qui montre une prise en compte de la ligue sur le plan politique.
- Le 31 janvier : réunion dans les locaux de la FFA au 9 avenue Pierre de Coubertin à Paris avec Clément BAJON pour l'opération Zoom RH. Pour rappel, l'Opération ZOOM RH au sein de la Fédération Française d'Athlétisme constitue un groupe de travail dont le but est d'essayer de mettre en place des outils au sein des ligues afin qu'il y ait une meilleure gestion des ressources humaines entre les élus et les salariés des Ligues.

- Le 31 janvier était le dernier jour pour envoyer les lauréats (entraîneurs, officiels et dirigeants) pour l'AG FFA de Nantes. La Ligue de Bretagne a proposé Régis QUERARD, Jacques-Yves LEGRAND, Jean-Charles GICQUEL. Pour rappel, les Ligues n'ont plus à proposer de clubs pour l'AG de la FFA puisque c'est la fédération elle-même qui désigne les clubs. À noter que nous avons proposé comme lauréats des Hermines d'Or du CROS Bretagne, un organisateur et un officiel. Seul l'organisateur a été retenu et il s'agit de Michel AUBAULT, organisateur de la Corrida de Langueux. Pour information, la Corrida de Langueux accueillera pour la quatrième fois les Championnats de France de 10km en 2020.
- Les 2 et 3 février : Championnat de France d'Épreuves Combinées et Marche en salle à Rennes. La proposition d'organiser ces Championnats de France avait été faite bien en amont de la compétition aux clubs bretiliens mais il n'y avait pas de postulant, c'est donc la Ligue elle-même qui était organisateur de ce Championnat.
- Le 3 février : utilisation du système de chronométrie à puces de la Ligue lors des Championnats régionaux de Cross-Country de Normandie à Saint James. Le système de chronométrage de la Ligue de Bretagne fonctionne désormais parfaitement : 100 % de réussite ! Remerciements aux membres de l'équipe des officiels chronométrie de la Ligue : Olivier BOLZER, Mathieu BERTIN et René CARQUET. Plusieurs organisateurs normands ont fait savoir à la suite de cette compétition qu'ils étaient intéressés pour utiliser ce système.
- Le 9 février : présence au Pré-France en salle à Rennes et aux Championnats de France Espoirs et Nationaux à Nantes.
- Le 10 février : présence aux Championnats de France Espoirs et Nationaux à Nantes.
- Le 16 février : présence au Championnat de Bretagne d'Épreuves Combinées Minimes en salle à Rennes.
- Le 17 février : présence au Pré-France de Cross-country à Lisieux. Les bretons sont repartis de ces championnats avec 10 titres sur les 14 donc magnifiques performances des athlètes bretons. La chronométrie utilisée était à nouveau celle de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme et encore une fois, 100 % de réussite. La chronométrie, après plusieurs expérimentations fonctionne par tous temps et l'on sait désormais qu'il y a certaines précautions à prendre pour l'utiliser dans de bonnes conditions.
- Le 20 février : réunion dans les locaux de la Ligue avec l'OFA (Organisme de Formation de l'Athlétisme) partie « Organisation d'événements » et Isabelle MARECHAL.
- Le 21 février : réunion dans les locaux de la FFA au 9 avenue Pierre de Coubertin à Paris avec Clément BAJON pour l'opération Zoom RH.
- Le 25 février : réunion du Bureau Exécutif au siège de la Ligue. Lors de cette réunion a eu lieu la validation des documents qui seront à nouveau validés lors de ce Comité Directeur.
- Le 27 février : réunion à Langueux avec la CRCHS au sujet du Challenge Breton du 10km.

Calendrier des réunions à venir

- Samedi 2 mars : à Locminé, rencontre avec le président du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français), Denis MASSEGLIA, au sujet de la nouvelle gouvernance du sport qui sera suivie de l'Assemblée Générale du CROS Bretagne. En fin d'après-midi, cérémonie de remise des Hermines d'Or.
- Samedi 2 mars : Assemblée Générale du Comité Départemental d'Athlétisme 29 à Quimper. Malheureusement, aucun représentant de la Ligue de Bretagne ne sera présent à cette Assemblée Générale.
- Lundi 4 mars : réunion de la CSR (Commission des Statuts et Règlements) au siège de la Ligue.
- Jeudi 7 mars : à Saint-Renan, COL (Comité d'Organisation Local) pour l'organisation de la finale des Pointes d'Or, les 29 et 30 juin 2019.
- Samedi 9 et dimanche 10 mars : présence à Vittel avec l'équipe de Bretagne Minimes de Cross-country aux Championnats de France.
- Mardi 12 mars : réunion de la CSO (Commission Sportive et d'Organisation) au siège de la Ligue.
- Mercredi 13 et jeudi 14 mars : au siège de la FFA avec Clément BAJON, réunion concernant l'Opération Zoom RH.

- Jeudi 14 mars : au siège de la Ligue, réunion des vérificateurs aux comptes.
- Vendredi 15 mars : à Fougères, COL pour l'organisation du Championnat de Bretagne estival sur piste.
- Samedi 16 mars : à Nantes, réunion du Conseil Interrégional Grand Ouest avec les Ligues de Normandie, Centre-Val de Loire, Bretagne et Pays de la Loire.
- Dimanche 17 mars : à Nantes, stadium Pierre QUINON, match inter-ligues Minimes en salle.
- Samedi 23 mars : à Saint-Avé, Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme.

Le président Jean-Marc BERAUD rappelle aux présidents et représentants des Comités Départementaux d'Athlétisme que, dans le cadre de la présentation du Projet Sportif Territorial aux élus territoriaux ainsi qu'aux clubs, la Ligue de Bretagne d'Athlétisme attend un retour sur des dates possibles. En effet, il avait été proposé lors du dernier Comité Directeur d'effectuer une présentation du PST au sein de chaque département auprès des conseils départementaux, des agglomérations, au niveau local dans les institutions et devant les élus locaux. Le président Jean-Marc BERAUD s'adresse donc une nouvelle fois aux présidents des comités départementaux pour leur demander de fixer des dates. Il propose qu'une présentation commune puisse être mise en place avec la Ligue de Bretagne et les 4 comités départementaux.

3) Intervention des vice-présidents

Alain TALARMIN, vice-président chargé des organisations sportives et président de la CSO

Malgré son absence à ce Comité Directeur, Alain TALARMIN a adressé un compte-rendu de la CSO aux membres du Comité Directeur ci-après inséré. Le président Jean-Marc BERAUD commente ce compte-rendu aux membres du Comité Directeur.

« Absent lors de ce Comité Directeur de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme, je suis en déplacement comme délégué technique sur le match des -20 ans ITALIE / FRANCE en salle et le match -20 ans et -23 ans ITALIE / FRANCE des lancers longs.

La Ligue sera représentée sur ce match par 4 athlètes : Shana GREBO et Valentine LE NEZET sur 400m, Margot GOURITIN à la hauteur et Bréval RAOULT au triple saut. Le Comité Directeur félicite ces sélections et souhaite bonne chance à ces athlètes bretons.

Félicitations également à Julia Cherot (AP Vannes) et Tom Jouette (UACA Saint-Brieuc), ainsi que leurs entraîneurs Régis Quilleré et Vincent Le Dauphin, tous deux sélectionnés sur le 800m en équipe de France pour le match international Cadets qui se tiendra à Istanbul (Turquie) le 6 mars 2019.

Championnats de Bretagne de Cross-Country le 27 janvier à Yffiniac : Le temps n'était pas de la partie mais les 2000 participants sont allés au bout d'eux-mêmes pour aller décrocher les qualifications pour le Pré France de Lisieux. Un grand merci au Tréguéux Langueux Athlétisme pour cette organisation sur un hippodrome où nous ne pouvions pas utiliser l'ensemble du parcours. Merci aussi à la société qui gère ce site pour nous avoir permis d'organiser ce Championnat.

Championnats de Bretagne en Salle à Rennes les 19 et 20 janvier : belle organisation avec 640 participants pour 1077 performances classantes. Au niveau des performances, 3 performances de niveau N1 et 4 performances de niveau N2.

Pré France en Salle à Rennes les 9 et 10 février : près de 611 athlètes (269 bretons et 277 normands). Avant dernière compétition pour aller chercher les qualifications pour les France CA JU de LIEVIN. 9 performances N2 pour 1175 performances classantes. Très belle organisation du club de l'AP Redon qui a bien géré les différents postes de la journée.

Championnats de Bretagne des lancers longs le 10 janvier à Lamballe : Après les travaux de la piste, la Ligue de Bretagne avait programmé le Championnat de Bretagne des Lancers Longs sur le stade du Penthièvre. 117 participants qui n'ont pas été gâtés par le temps (pluie et vent au programme). Cette programmation sur Lamballe doit en appeler d'autres au cours de la saison estivale.

Meeting Qualificatif pour les France Cadets Juniors à Rennes le 16 février : Nous étions en période de vacances et peut être que les minimas étaient trop élevés car seulement 85 participants à ce meeting. Mais ce meeting a permis à des athlètes d'aller chercher les dernières places qualificatives pour les France de Liévin. [Le président Jean-Marc BERAUD rappelle le record de France amélioré par Gabriel BORDIER lors de ces Championnats sur 5000m marche espoirs. Il souhaite également soulever la réactivité quant au contrôle anti dopage qui a été mis en place dans le cadre de la validation du record ; en effet, en moins de 30 minutes, un médecin préleveur a été trouvé pour réaliser le contrôle afin que le record de France puisse être validé.].

Pré France de Cross à Lisieux le 17 février : c'est sous un temps printanier que s'est déroulé ce Championnat où 1035 bretons et 762 normands étaient présents. La Bretagne remporte la majorité des titres individuels et par équipe. La Ligue de Normandie avait fait appel comme pour leurs régionaux de Saint James aux services de la Ligue de Bretagne pour assurer la chronométrie et les classements. Nous pouvons féliciter les membres de l'équipe de la Ligue qui ont bien travaillé avec 100 % de réussite sur la détection des puces.

Championnat de France de Cross-Country les 9 et 10 mars à Vittel : La Bretagne compte 163 athlètes par équipe et 177 individuels. À cela il faudra ajouter les 2 équipes minimales qui participeront à la Coupe de France de Cross-Country.

Saison estivale :

La saison hivernale va s'achever par ce France de Vittel et déjà la Commission Sportive et d'Organisation est au travail pour préparer le calendrier de la saison estivale. Elle débutera par le Championnat de France du 10.000m à Pacé le 13 avril prochain. Cette année les courses de durée 30 et 45 minutes sont aussi Championnats de France.

Pour rappel, le 13 mars se tiendra une réunion de planification des dates et programmes des meetings bretons au siège de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme. »

Marcel JOANNIC, vice-président chargé de l'Excellence Sportive

Marcel JOANNIC informe les membres du Comité Directeur que le parcours qui accueillera la 1/2 Finale des Championnats de France de Cross-Country 2020 a été choisi. Il s'agit du parcours de Carnac pour une organisation qui sera confiée au club du CIMA. L'autre parcours en lice était celui de Ploërmel. Il s'agissait également d'un beau parcours qui plaisait mieux au premier abord mais qui présente un gros point faible, à savoir les structures d'accueil aux alentours qui sont peu nombreuses. Le parcours de Carnac a donc été retenu justement pour cette grosse capacité d'accueil ; le CIMA étant par ailleurs un club avec de belles capacités d'organisation.

Vote sur l'attribution des demies finales du Championnat de France de Cross-Country 2020 : 1 abstention. Le Championnat est donc attribué au site de Carnac à l'unanimité des voix exprimées.

Serge RIGOT, vice-président chargé des jeunes

Serge RIGOT note la difficulté à réunir la commission régionale des jeunes (CRJ) ; la dernière réunion ayant eu lieu au mois de décembre 2018. Cependant, il faut retenir que les choses avancent, notamment avec la création du pentathlon benjamins. Maintenant il faut travailler sur le troisième trimestre 2019 et sur la saison prochaine. Une convocation envoyée par Rémy HOMETTE prévoit une réunion le samedi 30 mars (ou dans la deuxième quinzaine de mars en fonction des disponibilités des membres de la commission). L'autre inquiétude soulevée par Serge RIGOT, qui devient une urgence, est l'implantation du Championnat de Bretagne minimales du 08 juin 2019. En effet, à ce jour, il n'y a toujours pas de lieu pour accueillir ce Championnat et il serait bon de trouver une implantation rapidement. Concernant l'intercomités minimales, il aura lieu le 06 juillet puisque les Points d'Or auront lieu le week-end du 29 et 30 juin 2019. Il s'agira du premier week-end des vacances scolaires qui débutent le 05 juillet 2019. Il est prévu que cet intercomité minimales ait lieu dans les Côtes d'Armor.

Toujours concernant les compétitions estivales, le président Jean-Marc BERAUD rappelle aux membres du Comité Directeur l'objectif du Pré France (demie finale du Championnat de France) estival sur piste qui a pour but de regrouper 4 ligues ensemble afin de donner de la qualité en termes de performances à la compétition. Il s'agira aussi de multiplier le nombre d'athlètes afin d'amener à la performance (4 ligues). Il rappelle que cette décision a été prise dans le sens des décisions de la Direction Technique Nationale. Ce Pré France aura lieu à Angers les 22 et 23 juin 2019. Il s'agira également pour les organisateurs d'une répétition générale puisqu'ils accueilleront sur le même stade les Championnats de France CA JU quelques semaines plus tard. Enfin, le président insiste sur l'objectif premier qui est de ne pas fixer des minimas trop important pour empêcher certains athlètes d'y participer.

4) Intervention du Trésorier Général René CARQUET

- Présentation de l'exercice financier 2018 : René CARQUET, Trésorier Général, commente les documents envoyés par mail aux membres du Comité Directeur et insiste sur le résultat positif dégagé sur l'exercice 2018 pour un montant de 8.370 €, soit une différence de 1.239 € en moins par rapport à l'exercice 2017. Dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale et pour une meilleure compréhension de tous, certains libellés ont été modifiés pour être plus explicite. Le Trésorier descend ligne par ligne l'ensemble du compte de résultat 2018 en commençant par les produits et fait une comparaison entre le prévisionnel et le réel. Il insiste sur la diminution de près de 28 % des subventions CNDS. Il passe ensuite à la présentation des charges et rappelle également que la différence entre le budget prévisionnel et le budget réalisé est principalement issue d'un investissement de 20.000 € pour la chronométrie électrique.

Marcel JOANNIC demande des précisions concernant les déplacements sur événements des comités départementaux. Le président Jean-Marc BERAUD lui fait savoir qu'il s'agit d'aides aux déplacements sur des événements tels que le DÉCASTAR, le DÉCANATION et que chaque département dispose d'un budget de 1.000 € mais qu'il est possible de reporter ce budget sur l'année suivante, notamment dans le cadre des Championnats d'Europe de Paris 2020 où d'importants déplacements pourraient être prévus par les Comités Départementaux d'Athlétisme.

Le président revient sur le CNDS et précise désormais que les subventions ne s'adressent plus qu'aux seuls PRI (Plans de Réduction des Inégalités).

Jean-Marc BERAUD informe également les membres du Comité Directeur sur la suppression de la ligne « Licences » et le remplacement par une ligne « Cotisations » ; en effet, les ligues régionales et comités départementaux ne perçoivent pas de licences puisque les athlètes se licencient auprès de la Fédération Française d'Athlétisme mais qu'il faut désormais parler de cotisations (c'est la FFA qui perçoit des licences puisque c'est elle qui les délivre).

Le président se réjouit sur les partenariats privés en soulignant que la Ligue de Bretagne d'Athlétisme est une des meilleurs ligues de France sur ce point.

Le président Jean-Marc BERAUD fait voter les comptes annuels de l'exercice 2018. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité. Il remercie René CARQUET, trésorier et Vanessa, salariée pour l'excellent travail réalisé.

- Présentation du projet de budget 2019 : le président Jean-Marc BERAUD présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2019 en le descendant ligne par ligne et en précisant quelques points. Il rappelle que le CNDS disparaît au sein de ce budget et qu'il est remplacé par l'Agence Nationale du Sport ; en effet, la Fédération recevra une enveloppe globale qu'elle devra répartir entre les ligues régionales, les comités départementaux et les clubs en fonction de critères qui seront prochainement mis au vote. La répartition ne se fera pas sur le nombre de licenciés par structure mais sur les actions proposées par les Ligues régionales qui devront rentrer dans le PSF (Plan Sportif Fédéral). Concernant les subventions de la Région Bretagne, il note une baisse significative qui concerne principalement le Challenge Breton des 10km qui passe de 20.000 € à 8.000 €. Également, la Ville de Rennes a été retirée

puisque les équipements ne sont plus utilisés par le Pôle Espoirs ; on parle désormais de CNE (Centre National d'Entraînement) défini par le PPF (Plan de Performance Fédéral). Enfin, tous les challenges ont été réunis dans une seule et même catégorie pour donner une meilleure lisibilité au budget prévisionnel 2019.

Émile HERRY demande le rajout de 500 € pour le challenge Mario Gatti pour respecter ce qui avait été voté, ce qui est modifié instantanément. Le président précise également que 3 contrats à durée indéterminée à temps partiel sont compris dans la ligne « Centre National d'Entraînement » (il s'agit de 3 entraîneurs à raison de 5 à 8 heures par semaine). Concernant la ligne « Meeting de la Ligue », il s'agit de la traduction comptable du souhait d'organiser un meeting de lancement pour la salle couverte Maryvonne DUPUREUR de Saint-Brieuc. En ce qui concerne les Sections Sportives Scolaires Régionales, le président rappelle que cette ligne prend en compte les aides pour la première licence d'un athlète. Enfin, il précise la ligne « Athlé Santé Loisirs » qui traduit le prêt de bâtons de marche nordique auprès des Comités Départementaux et également le Challenge Breton de marche nordique en compétition qui devrait être mis en place prochainement.

Le président Jean-Marc BERAUD fait voter le budget prévisionnel 2019. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

- Validation du montant des cotisations : le président Jean-Marc BERAUD propose qu'il n'y ait pas d'augmentation de la part régionale sur les licences pour la prochaine saison. Il rappelle qu'à la suite du déblocage de la part régionale sur les licences Athlé Santé Loisirs, la Ligue de Bretagne d'Athlétisme a fait le choix de ne pas modifier cette part, laissant ainsi la possibilité aux comités et clubs de bénéficier d'une part plus importante sur ces licences.

Le président fait voter cette proposition. Le montant des cotisations est adopté à l'unanimité par les membres du Comité Directeur pour proposition à l'Assemblée Générale.

5) L'Assemblée Générale 2019 à Saint-Avé

- Les élections : le président rappelle que la candidature de Roland TILLY au sein de la liste « Ambition Bretagne 2020 » pour le poste de médecin a été validée lors du dernier Comité Directeur. L'Assemblée Générale devra donc se prononcer sur cette candidature. Il est rappelé que les statuts prévoient que le vote sur une personne doit se faire à bulletin secret (pas de vote à main levée possible).
- Le président propose la composition de la commission de surveillance des opérations électorales : Antoine PAPE, Jean-Yves PENNAC'H, Jean LARNICOL, Gérard PINEL. Il précise que tous sont issus d'un département différent. La composition de la commission est adoptée à l'unanimité. Pierre LEMAITRE pose la question de cumul entre président de la CSR (Commission des Statuts et Règlements) et élu du Comité Directeur.

6) Les Assises 2019 de l'Athlétisme Breton

- Date, Lieu, objectifs, contenu
- Le président Jean-Marc BERAUD fait la proposition d'organiser ces Assises le samedi 06 avril à la Maison Départementale des Sports. Il propose également que le matin, une réflexion ait lieu sur le modèle économique du club et que l'après-midi soit réservée à un temps d'échange sur des thématiques rentrant dans les modules de formation de l'OFA (Organisme de Formation de l'Athlétisme). Jean-Marc BERAUD informe les membres du Comité Directeur qu'Antoine GALOPIN propose d'animer un module sur le financement d'emplois d'entraîneurs dans les clubs à travers la nouvelle mouture de la formation.

7) Le Challenge Breton du 10km

- Validation du règlement et de la grille des prix
- La nouvelle grille de prix ne prend en compte que les classements scratch, et non plus les classements par catégorie. Il faut noter que cette grille de prix comprend une participation

des organisateurs à hauteur de 500 € chacun et des CDCHS à hauteur de 500 € chacune, ce qui permet d'augmenter la grille de 4.000 €, montant non négligeable et qui vient compenser la diminution de la participation de la Région Bretagne qui chute de 12.000 €. Le choix a donc été fait de ne récompenser que le classement scratch compte tenu de la baisse significative des dotations.

- Vote sur le règlement et la grille des prix : après modification de quelques terminologies, 1 votre contre et 1 abstention. Le règlement et la grille des prix sont donc adoptés à l'unanimité.

8) Intervention des Présidents des commissions régionales

Jean-Claude HERRY, président de la CRICS

Il regrette qu'il y ait eu beaucoup trop de personnes à disposer du pouvoir de prise des décisions sur le Pré-France en salle, ce qui a compliqué le travail du secrétariat informatique puisqu'il a fallu revenir sur les décisions plusieurs fois. Il regrette également que des athlètes disqualifiés puissent courir la deuxième course alors qu'ils ont été disqualifiés lors de la première. C'est en effet l'appellation elle-même qui amène à confusion : il faut faire attention à bien écrire séries / finales et non pas première course / deuxième course puisque dans le second cas, un athlète disqualifié à la première course peut prétendre à participer à la seconde.

Émile HERRY, président de la Commission Régionale de Marche

Il informe les membres du Comité Directeur que la préparation du circuit pour la finale du Challenge Mario Gatti sur 20km à Fougères est en cours. Il s'agira d'une boucle qui se servira en grande partie du stade. Il fait remarquer c'est c'est ce même circuit qui servira pour le Championnat de Bretagne estival le dimanche matin sur 10km. Didier VAREECKE lui pose la question de la présence de minimes à Épinal. Pour le moment, Émile HERRY fait savoir qu'il n'y a pas d'inscrits. Il informe également les membres du Comité Directeur sur son étude en cours pour un éventuel déplacement au Challenge FACOETTI mais insiste sur le fait qu'il faudra une équipe performante sur 20km marche pour mettre en oeuvre ce déplacement.

Pierre LEMAITRE, président de la Commission des Statuts et Règlements

Très peu de problèmes ont été relevés cette année concernant la Commission des Statuts et Règlements. Il n'y a pas de litige majeur à relever.

Le président Jean-Marc BERAUD clôture cette réunion du Comité Directeur de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme en souhaitant une bonne soirée à ses membres et en leurs donnant rendez-vous le 23 mars pour les Assemblées Générales de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme.

Corentin ROSSIGNOL
Secrétaire général adjoint LBA

Jean-Marc BERAUD
Président LBA

Réunion du Comité Directeur – Compte rendu n°2
Vendredi 1^{er} Mars 2019 à 19h30
Maison Départementale des Sports – 22440 PLOUFRAGAN

LISTES DES ANNEXES

- Résultat de l'exercice financier 2018
- Projet de budget prévisionnel 2019
- Proposition des montants des cotisations
- Règlement du Challenge Breton du 10km